

Multi-accueil des Fauvettes

Livret d'accueil



L'équipe du Multi accueil Les << Fauvettes >>

7 rue Léonard de Vinci 41200 Romorantin-Lanthenay

Tél : 02.54.76.59.27. Responsable : Vanessa Collin



Ville de Romorantin-Lanthenay



Chers Parents,

Bonjour, ce livret est le résumé de notre projet d'établissement.

L'objectif est : de créer et maintenir le dialogue avec vous , de répondre à vos questions et préoccupations , et de rester à votre écoute .

Vous avez choisi de nous confier votre enfant , bon séjour parmi nous.

Notre structure accueille 18enfants /jour et 12/jour les mercredis et vacances scolaires , en collectivité , de façon régulière ou occasionnelle , d'enfants âgés de 2mois et demi à 3ans et demi .

La maison se compose de différents espaces de vie :

- salle de sieste pour les bébés ,
- salle d'accueil qui fait salle de repas ,
- salle de motricité et d'activités dirigées qui sert de dortoir pour les moyens/grands,

- une salle de bain et de change ,
- une cuisine ,
- un bureau ,
- une laverie
- un hall avec des vestiaires pour les enfants.
- un local poussette

Un projet éducatif réfléchi et écrit par l'ensemble de l'équipe , permet aux différents professionnels d'avoir une même ligne de conduite .

C'est un projet pensé autour du respect du rythme et de la personnalité de chaque enfant , en cherchant à lui offrir un lieu adapté à ses besoins. La prise en charge de votre enfant se fait de façon individuelle et privilégiée au sein du collectif. L'équipe reste à votre écoute pour recueillir vos informations et recommandations afin de respecter la continuité de ses habitudes.

Chaque enfant fait de nouvelles acquisitions à son rythme.

L'équipe l'encourage sans jamais faire à sa place. Il prend ainsi confiance en lui et trouve l'envie de faire de nouvelles découvertes afin d'acquérir l'estime de soi.

Dans l'objectif d'assurer un accueil de qualité , notre équipe se réunit chaque semaine entre 13h30 et 15h afin de mener une réflexion sur les pratiques , le fonctionnement et l'organisation.

En parallèle , le personnel est formé très régulièrement dans le cadre de la formation continue.

Par ailleurs , vous aurez l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes en stage , accueillies dans le cadre d'un partenariat avec différentes écoles tout au long de l'année.

L'équipe assure une présence de 7h30 à 18h30 et 18h le vendredi , 5j/semaine , avec un ratio national , d'une professionnelle pour cinq enfants qui ne marchent pas et une professionnelle pour huit enfants qui marchent.

L'équipe se compose :

de 3auxiliaires de puériculture

- 3agents (CAP Petit enfance , BEP ou autres...) ,
- d'une éducatrice de jeunes enfants en responsable ,
- d'un cuisinier
- d'un agent d'entretien.

Un trombinoscope dans l'entrée vous présente l'équipe et un tableau de continuité de direction est affiché lors des absences de la directrice.



Fonctionnement

Toute pré- inscription se fait auprès de la directrice de la structure , dès le 5^e mois de grossesse et pour les enfants déjà nés et non-scolarisés, nous demandons certains papiers pour **compléter le dossier** :

- vaccins à jour
- le n°caf et les fiches d'impositions pour calculer le tarif horaire (sur le site de la CAF),si non présentation des justificatifs de revenus , le tarif maximum sera appliqué
- un justificatif de domicile car nous privilégions les familles romorantinaises , pour les hors communes , 30% de majoration est appliquée dans le tarif ,
- un certificat médical
- une attestation d'assurance pour l'année en cours
- livret de famille
- l'autorisation parentale dûment complétée et signée

Tout changement de situation , d'adresse ou de numéros de téléphone doivent être signalés.

Une fois le contrat signé , le nombre d'heures n'est plus modifiable ,il doit être respecté. Toute heure commencée est due.

Si vous souhaitez poser des congés , nous vous demanderons de remplir un bon et de nous le retourner un mois avant , ainsi que pour des créneaux supplémentaires des bons sont à remplir aussi(à disposition dans le hall d'accueil)

Pour les accueils occasionnels un planning vous sera remis chaque 1^{er} de chaque mois que vous devrez signer et retourner à la crèche avec les heures de garde disponibles pour vos enfants

Si votre enfant est malade , les journées sont décomptées si vous avez un certificat médical (avec 3j de carences samedi et dimanche compris)ou justificatif d'hospitalisation que vous nous aurez renvoyé sous 48h.

Vous recevrez dans les casiers des enfants tous les 1ers du mois les factures du mois d'avant , à régler avant le 15 du mois en cours.

Vous pouvez régler en chèque à l'ordre du trésor public , en paiement automatique sur le site de la crèche ou en espèce auprès de la directrice .le non paiement d'une facture entraine une procédure d'impayés auprès du trésor public et une possibilité de résiliation de l'enfant si cela se reproduit.

Vous pouvez demandé un justificatif de garde ou attestation fiscale pour votre déclaration d'impôt auprès de la directrice.

La Caf ou la PMI peuvent faire une visite dans l'année pour valider le fonctionnement de la crèche .

Le responsable de la sécurité de la ville contrôle tous les extincteurs une fois par an , et fait un exercice alerte incendie une fois par an , et contrôle toute la sécurité de la crèche(plan vigipirate :fermeture sécurisée de la crèche , plan écrit d'évacuation et de mise en sécurité des enfants...)

Des travaux sont fait régulièrement pour garantir les qualités d'accueil de vos enfants



L'ACCUEIL

Après un premier contact avec la directrice du multi-accueil, vous allez être mis en relation avec une professionnelle chargée de vous accueillir et de prendre en charge votre enfant dès votre arrivée.

Un contrat avec les jours et heures souhaités ainsi que le tarif horaire sera à signer à votre arrivée à la crèche , il peut être modifié tous les 6mois (soit janvier et aout)

Le multi-accueil des fauvettes est fermé les we , jours fériés , la semaine entre Noël et le 1^{er} de l'an , et certains jours qui vous seront transmis en janvier pour vous permettre de vous organiser pour la garde de vos

enfants. Pour la période d'été au mois d'août nous fusionnons avec la crèche des Rossignols , un accueil minimum est organisé (inscription au CCAS)

Afin de mieux préparer l'arrivée de votre enfant , il est impératif de prévoir **une période d'adaptation**. Cette période , d'une durée de 1 à 2sem est essentielle puisqu'elle permet de faire connaissance.

C'est en effet au cours de ces premiers contacts que nous apprendrons à mieux vous connaître afin de préparer dans les meilleures conditions l'arrivée de votre enfant. Ce dernier pourra ainsi se familiariser avec les personnes , les lieux et créer ses premiers repères.

Cette période d'adaptation débutera par un échange avec vous et votre enfant pour faire connaissance en remplissant ensemble une fiche de rythme, puis en laissant votre enfant 30min , et progressivement vous serez amenés à nous confier votre enfant pour une heure , puis 2 et pour terminer par une petite journée au multi-accueil.

Une fois l'adaptation terminée , tous les matins à votre arrivée une professionnelle sera chargée de votre accueil ; vous pourrez à cette occasion lui transmettre les informations nécessaires à l'accompagnement de votre enfant(heure de réveil , de petit déjeuner , informations particulières)

En fin de journée, à notre tour , nous vous ferons part du déroulement de la journée de votre enfant (activité , heure de sommeil , repas...)

Toutes ces informations sont inscrites dans un cahier de transmissions réservé au personnel.

Vous serez invités à apporter chaque jour les affaires personnelles de votre enfant marqués à son nom(doudou, tétines , chaussons, vêtements de rechange...) nous sommes très sensibles à l'importance de certains objets familiers(doudous , tétines)qui font le lien entre la maison et Le multi-accueil permettant ainsi à l'enfant d'être davantage **sécurisé**.

Afin de rassurer l'enfant , nous veillons à ce que chacun ait son casier , son lit , sa place à table ; autant de **repères** nécessaires à son sentiment de sécurité.

Nous avons fait le choix d'accueillir, si la demande nous est faite, des enfants en situation d'handicap moteur ou troubles psychiques.

Nous vous demanderons d'arriver un quart d'heure plus tôt le soir et d'arriver au plus tard à 9h le matin pour ne pas gêner le groupe d'enfants.

Une pointeuse est à votre disposition pour pointer le matin et soir ce qui enregistre l'arrivée et le départ de votre enfant , toute heure commencée est due(en dehors des heures de contrat) tout non pointage entraine une facturation de la journée entière.

Les activités



Chaque jour , des activités préparées et accompagnées sont proposées à vos enfants : -coloriage , craie , pâte à modeler , pâte à sel , transvasement de sables ou graines , peinture , motricité , jeux d'eau , collage , gommettes ...

Ces activités se déroulent en général le matin de 9h30 à 11h , puis un temps de chansons ou histoires est proposé avant le repas.

Chacune des professionnelles peut participer à des formations pour approfondir ses connaissances et de se perfectionner dans le domaine choisi (ex : éveil corporel et psychomotricité contes, comptines , éveil des bébés , éveil sonore et musical , développement de l'enfant...)

Le matériel proposé à vos enfants aujourd'hui est donc très varié et adapté aux normes de sécurité .Les activités sont proposées à des groupes d'enfants (5enfants pour une professionnelle) et selon l'âge et les besoins de chacun.



L'espace de motricité est installé dès que possible (dans la chambre des moyens/grands), il se compose d'une piscine à balles, de divers modules permettant de favoriser la motricité et de développer tous les sens de l'enfant. Toutes les explorations sont donc possible : mouvements, équilibre, latéralité maîtrise du corps , découverte de matières, et formes différentes...ces temps d'éveil ne sont pas imposés à vos enfants ; chacun est invité à participer selon ses besoins , ses envies et ses possibilités.

Ces temps de jeux doivent être un plaisir pour l'enfant, l'enfant se construit à travers le jeu. Ne pas participer à une activité ne veut pas dire que l'enfant ne se construit pas, au contraire, être seul permet la pensée, ce qui est nécessaire à la structure de la personnalité de l'enfant.

Les temps d'éveil sont également favorisés par la mise à disposition de matériel et d'aménagements des espaces de jeux pour permettre des jeux d'imitation (dinettes, poupées, mallette du docteur , tête à coiffer garage de voitures...)et des espaces de construction ou de lecture ,ces

espaces permettent à l'enfant d'évoluer librement sous le regard attentif des professionnelles.

Les bébés ont un espace délimité par des tapis, pour préserver leur sécurité physique et affective. Des jouets légers pour tous petits permettent leurs premières explorations sensorielles. Les bébés profitent des temps de chanson, éveil sensoriel, musique...

La motricité libre est importante, nous respectons le rythme de l'enfant dans ses acquisitions

Nous laissons les bébés pieds nus pour permettre une meilleure adhérence et une meilleure acquisition de la marche.

Tous les jeux et jouets mis à disposition des enfants sont régulièrement nettoyés et désinfectés

Le port de sur-chaussures est obligatoire pour rentrer dans les espaces de vie des enfants.



Un car de la ville est mis à disposition pour véhiculer les enfants de plus de 2 ans en sorties extérieures tels que le gymnase du portique les mardis, la bibliothèque les jeudis, des visites à la ferme du « lieu Neuf » à Romorantin et la boutique Delbart au moment de Noël

À la bibliothèque les enfants peuvent emprunter des livres et les rapporter au multi-accueil ; certains jeudis les conteuses, spécialisées dans la petite enfance, viennent faire des animations sur des thématiques au sein de la structure avec la micro-crèche.

Chaque mois de juin, nous organisons avec le service petite enfance, la venue d'un spectacle qui se déroule dans les locaux de la crèche des Rossignols pour le plus grand plaisir des petits et grands des différentes structures crèches collectifs, micro-crèche et relais assistants maternelles.

Une intervenante extérieure spécialisée dans la petite enfance et à la retraite nous fait bénéficier de ses compétences de lectrice tous les lundis de 10h à 11h.



Tous les ans les enfants participent à l'élection du prix littéraire Caf «raconte -moi un livre », où les enfants peuvent lire avec leurs familles les 3 oeuvres et choisir quelle sera la préférée ; ces 3 livres sont offerts par la Caf pour la structure et toutes les familles participant sont invitées à un goûter spectacle pour l'élection du meilleur auteur.

Les repas



Les mamans qui souhaitent poursuivre l'allaitement maternel peuvent apporter leur lait maternel quotidiennement, il sera donné à votre enfant dans les règles d'hygiène (transport en glacière avec pain de glace, avec étiquette au nom de l'enfant avec date et heure à laquelle a été tiré le lait) il est même possible d'allaiter son enfant au sein de la structure.



En ce qui concerne le lait maternisé, nous vous demandons d'apporter des boîtes de lait non ouvertes. Vous pouvez apporter vos biberons si vous le souhaitez (nous en avons à vous fournir) marqués au nom de l'enfant ; les biberons sont lavés, stérilisés et reconstitués par les personnes qualifiées (auxiliaires et CAP petite enfance)

Lors de l'introduction alimentaire, nous suivons les familles dans l'introduction de certains aliments ainsi que pour les différentes textures. Les repas sont confectionnés quotidiennement par un cuisinier avec des produits frais sur la structure. Ces repas sont équilibrés et adaptés à l'âge de chacun des enfants, menus élaborés tous les 15j par la diététicienne. Elle intervient à 3 reprises dans l'année auprès des familles, dans des petits déjeuners mis en place pour faire de la prévention et rappeler les apports nutritionnels importants pour le développement de l'enfant.

Le groupe des moyens/grands mangent ensemble à 11h15 à des places fixes pour permettre des repères spatio-temporels, les enfants sont servis à l'assiette puis lorsqu'ils sont plus grands peuvent se servir seuls dans le plat et à la carafe d'eau ; ils mettent seuls leurs bavoirs et se lavent seuls avec leurs gants, car l'équipe privilégie l'autonomie de l'enfant. Le groupe des moyens mangent sur une table de 6, pareil pour les plus grands accompagnés d'un professionnel référent à chaque table. Pour les bébés le repas est donné assis en transat ou dans les bras de la professionnelle et nous respectons leur rythme, le repas est donné quand ils ont faim.

Si la santé de votre enfant nécessite un régime nous pouvons en tenir compte. Les convictions religieuses sont respectées mais nous ne remplaçons pas par d'autres aliments.



Les anniversaires des enfants sont fêtés à la crèche , ainsi si vous le souhaitez vous pouvez apporter un gâteau sous vide sans crème et boissons .(avec étiquette pour voir la traçabilité cf arrêté du 21/12/2009)

Tout au long de l'année nous vous inviterons à des buffets tels que celui de Noël ou celui de la fête de fin d'année en juin, ainsi qu'à d'autres événements (chandeleur, sortie, activité, pique-nique...)

Un atelier pâtisserie est proposé tous les jeudis matins pour ceux qui le souhaitent, gâteau qu'ils mangeront au gouter.

De plus, tous les ans les enfants participent à la semaine du goût ou une thématique est choisie en équipe et travaillée autour d'atelier culinaires et d'activités créatifs.

Toute l'équipe éducative est pleinement consciente que l'accompagnement de l'enfant pour son alimentation au cours des premières années est déterminant.

Le temps de repas doit être vécu comme un moment de plaisir , d'échanges et de convivialité. Par conséquent , une réflexion commune sur le déroulement des repas ainsi que des enjeux autour de ces repas a été menée et nous a conduit à une certaine organisation et une ligne de conduite commune(nappes, plan de table , ...)

Les enfants ne sont pas forcés à manger , ils sont invités à goûter les aliments pour progressivement pouvoir en apprécier le goût .

L'appétit de chacun est respecté.

Chaque enfant , selon son âge et ses capacités est amené à rester à table jusqu'à la fin du repas. Il est invité à respecter certaines règles de vie comme ne pas jouer avec la nourriture , avec le verre , dire merci , respecter ses voisins de table...

Tous les enfants sont confortablement installés, mangent dans un climat calme et sont accompagnés d'un adulte vigilant. Nous respectons le rythme individuel de chacun. Les enfants sont sur des chaises à leurs tailles de façon à mettre les pieds au sol.

Certains enfants mangent plus lentement que les autres.

Les menus sont affichés dans le hall d'accueil et sur le site internet par semaine.

Nous proposons un verre d'eau tous les matins et dès que possible dans la journée selon les besoins.

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter des conseils, si besoin vous faire part du vécu de votre enfant dans la structure (son appétit, ses goûts, son attitude au cours des repas) de la même façon, il

est intéressant que vous nous informiez de ce que vous vivez à la maison.

HYGIENE ET SOIN AU QUOTIDIEN



L'enfant est changé dès qu'il y a besoin, pendant ce temps, nous prenons le temps de parler avec lui, de lui expliquer ce que nous allons faire...les professionnelles utilisent la technique de l'enroulé de l'enfant qui permet à celui-ci de se sentir en sécurité et de se sentir à l'aise ; nous pouvons solliciter l'enfant lorsqu'il est plus grand pour par exemple lever ses fesses pour mettre la couche...

C'est un moment qu'ils doivent vivre avec confiance et sérénité, tout en étant acteurs de ce qu'ils vivent.

Nous veillons également au respect de la pudeur de chacun.

Les couches sont fournies par la crèche et les parents peuvent apporter s'ils le souhaitent leur gel lavant personnel.

Les enfants les plus grands sont invités à aller au toilette à tout moment de la journée, notamment avant et après les repas, sieste...l'étape de la propreté est importante pour leur développement et pour l'acquisition de leur autonomie (vêtements faciles à manipuler seul pour ne pas mettre l'enfant en échec)

Notre rôle est alors d'échanger avec chaque parent sur le sujet pour le conseiller si besoin et définir ensemble quel est le meilleur moment pour débiter cette nouvelle acquisition et avoir une attitude commune vis-à-vis de l'enfant, en sachant que c'est l'enfant qui va décider du moment et non les adultes.

Chaque enfant a le choix entre le pot ou les toilettes (prévoir du change durant cette période) et même s'il y a des accidents nous l'encourageons dans cette acquisition.

Nous invitons les enfants à se laver les mains régulièrement (avant et après les repas, toilettes, activités...)

Il nous arrive d'effectuer d'autres soins : nez, yeux... nous comptons sur les parents pour ne pas oublier de nous fournir un nécessaire : sérum physiologique, crème pour le siège, vêtements de change, adapté à la saison et à la taille de l'enfant, casquettes et crème solaire...



Nous pouvons au besoin, administrer du paracétamol si votre enfant a de la fièvre (38.2 pour les bébés et 38.5 pour les plus grands) , ainsi que des médicaments qui sont notés dans la **liste du protocole du pédiatre** **ave l'ordonnance du médecin** , nous ne donnons pas les prises du matin et du soir nous laissons aux parents le soin de s'en charger .Pour tout médicament à recomposer nous demandons aux familles de nous permettre **de le recomposer à la crèche.**

Pour sa sécurité nous avons besoin de savoir le matin si votre enfant a déjà reçu une dose d'antipyrétique à domicile pour éviter une surdose.

Si l'enfant est malade en cours de journée, les parents sont informés de la situation. En cas **d'accident**, le personnel fait appel aux services de secours (cf décharge signée par les parents)

Nous utilisons des granules d'homéopathie au quotidien (apis, arnica, chamomilla...) Nous pesons et mesurons vos enfants tous les mois.



Le **pédiatre** de la crèche passe voir les enfants une fois/mois , pour suivre leur développement , nous informons les parents et les invitons à apporter le **cahier de santé** , si vous le souhaitez-vous pouvez participer aux visites médicales avec votre enfant.

Certaines maladies infantiles peuvent être à type d'éviction : rougeole, oreillons, scarlatine, méningite, coqueluche, impétigo salmonellose et shigellose , tuberculose , conjonctivite , diphtérie , gale et lésions herpétiques.

Nous demandons aux familles de garder vos enfants le temps de l'incubation pour ne pas infecter les autres enfants car ces maladies sont très contagieuses.

La présence de poux ne donne pas lieu à exclusion de l'enfant mais il est exigé que soit entrepris un traitement à la charge des parents.



Sommeil

A la crèche chaque enfant a son **propre lit** avec plan de lit affiché dans chaque chambre pour permettre des repères sécurisants à l'enfant. Une chambre de bébés pouvant accueillir jusqu'à 6 bébés et une chambre de grands pouvant accueillir 15 grands.

Les lits sont adaptés à l'âge des enfants (lits à barreaux pour les bébés et barquettes pour les plus grands)

Le linge est fourni par la crèche ainsi que les gigoteuses et pyjamas pour les bébés. Nous adaptons la tenue de chacun à la température du dortoir.

L'enfant est couché sur le dos systématiquement, avec tétine et doudou, nous respectons les consignes de sécurité.

Nous veillons à respecter le rythme individuel de l'enfant, nous restons vigilants aux éventuels signes de fatigue ; un enfant fatigué peut être recouché à tout moment de la journée.

Les plus grands sont couchés après le repas vers 12h et peuvent se lever de façon échelonnée, ainsi nous respectons le sommeil de chacun ; et si certains ont plus de difficultés que d'autres nous prenons le temps de

l'accompagner par notre présence. Une professionnelle est présente dans le dortoir des grands le temps de la sieste et pour les bébés un baby phone est branché et les professionnelles surveillent régulièrement.

Nous demandons aux **parents de ne pas oublier les doudous nécessaires pour sécuriser l'enfant durant sa journée** ; il pourra les avoir à tout moment (poche à doudous dans la salle de jeux)



Limites et avantages de la collectivité

En optant pour la crèche, vous avez fait le choix de confier votre enfant à une équipe. Votre interlocuteur au quotidien ne sera pas donc toujours la même personne.

La diversité des professionnelles, unies par un projet commun apporte une richesse dans ce mode d'accueil. L'accueil collectif présente certains risques inhérents à la cohabitation de petits et grands (conflits pour un jouet, chutes, morsures, il n'y a rien d'agressif, ils apprennent à entrer en relation...)

Néanmoins le personnel reste entièrement disponible pour éviter ces incidents. A certains moments de la journée nous essayons de séparer les groupes et de proposer différents temps calmes pour maîtriser l'excitation et ramener une certaine sérénité.

Mais la collectivité apporte aussi ses richesses dans les interactions, les affinités entre enfants et de nombreux jeux partagés. Ce contexte aidera votre enfant à grandir.

En effet, la crèche lui permettra l'acquisition de nombreuses compétences dont **l'autonomie et la socialisation**, ce qui préparera à son entrée à l'école maternelle.

Nous sommes particulièrement vigilants à la **sécurité** de l'enfant. Dans ce but , mais aussi pour l'aider à grandir et à se construire , nous avons instauré certaines règles qui nous semblent essentielles, pour un souci de repère et d'équité :comme ne pas monter sur les tables, déchirer les livres , taper les enfants , jeter les jouets , aller seul dans une salle sans attendre l'adulte...De la même façon nous comptons sur vous pour préserver cette sécurité , notamment **en surveillant vos enfants dans le hall d'accueil , en ne laissant pas seul votre enfant sur la table de change , en enlevant vêtements avec cordon, bijoux , barrettes ou autres petits objets qui peuvent être dangereux en collectivité.**

Pour répondre à l'ensemble de notre projet pédagogique (la sécurité affective, les repères, l'autonomie les acquisitions ...réunions d'équipe) nous ne réalisons pas d'accueil entre **9h et 11h** (pour ne pas déranger les activités des enfants) et **entre 12h et 15h** (pour ne pas déranger le sommeil des enfants et permettre aux équipes de se réunir)

Pour le même objectif, en cas d'absence, nous vous demandons de **prévenir avant 9h** pour organiser les repas. Le petit déjeuner ou biberons seront donnés au domicile.

A la crèche, votre enfant aura tous les jours l'occasion de faire de nouvelles découvertes, de nouvelles expériences au travers d'activités multiples et variées ou simplement en observant les autres enfants.

Il vivra ses premières amitiés et bénéficiera de nombreuses stimulations induites par le groupe.

Nous espérons que cette étape dans la vie de votre enfant apportera à toute la famille beaucoup de satisfaction !

